

Vos questions / nos réponses

"Consommation de cocaïne"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/06/2010 09:51

Bonjour,
ma fille de 33ans s'est mis en ménage avec un alcoolique consommateur de joint et de cocaïne. j'ai l'impression qu'il a réussi à la rendre accro car elle le trouve formidable et malgré nos avertissements elle continue avec lui. Que doit-on faire car plus je lui dis plus elle se braque. j'ai envie de le tuer ce gars qui détruit ma fille à petit feu. Elle a 2 enfants et j'ai peur également pour mes petites filles! Je l'ai menacée de lui prendre ses filles pensant lui faire un électro choc, mais cela a contribué à nous fâcher pendant 2 mois et je n'avais plus de nouvelles d'elle. C'est très éprouvant pour moi et mon conjoint, et je suis en pleine dépression! Aidez-moi svp merci

Mise en ligne le 03/06/2010

Bonjour,

Nous entendons votre désarroi par rapport à la situation que vous décrivez.

Effectivement, se sentir impuissant nous met dans une place très inconfortable et fragile. Cependant, il est impossible d'obliger quelqu'un à se soigner. La dépendance caractérise la relation forte qu'une personne entretient avec un produit consommé ou avec une personne. Rompre avec la dépendance, qu'elle soit affective, psychologique ou physique, demande un long investissement de la personne et repose sur sa libre adhésion à un projet de soins.

Apparemment votre beau-fils ne souhaite pas s'inscrire dans une telle perspective.

Ce refus peut ne pas être définitif. Il est en effet possible d'arrêter même pour des personnes qui ont un long parcours en toxicomanie.

De plus, nous ignorons si votre fille consomme une drogue ou pas. Partager le quotidien d'une personne toxicomane ne conduit pas systématiquement à consommer soi même.

Votre fille pourrait alors être dans une relation affective très forte avec son ami sans pour autant consommer une drogue.

Par ailleurs, nous comprenons votre inquiétude concernant vos petites filles. Si besoin, elles peuvent être aidées et suivies, gratuitement dans un centre médico psycho pédagogique. Néanmoins, un éventuel suivi nécessite l'accord préalable de votre fille.

Nous comprenons aussi que cette situation est insoutenable pour vous et votre conjoint. Vous avez également la possibilité d'être écoutés et soutenus dans un centre d'addictologie recevant l'entourage des consommateurs.

Avoir un espace pour vous poser et aborder votre inquiétude et vos interrogations peut s'avérer très aidant en

vous permettant entre autre de diminuer un éventuel sentiment de culpabilité et ou d'impuissance.
Vous trouverez les coordonnées du centre d'addictologie le plus proche sur notre site à la rubrique "Adresses Utiles".

Enfin, vous pouvez être écoutée et soutenue en appelant notre service, au 0800 23 13 13, tous les jours de 8h à 2h, gratuit depuis un poste fixe.

Bien à vous.
